

Les questions les plus fréquentes

Q1. Quel âge dois-je avoir pour effectuer ma formation de pilote?

Pour l'obtention de la licence privée vous devez avoir au minimum 17 ans, pour la licence professionnelle, au minimum 18 ans. Vous pouvez commencer la formation avant, mais il faudra avoir au minimum 16 ans pour faire votre premier vol solo.

Q2. Jusqu'à quel âge je peux voler?

Pour un pilote privé, il n'y a pas d'âge limite. La seule condition est celle de réussir le contrôle médical et le vol check annuel obligatoire avec un expert.

Concernant les pilotes professionnels, et selon le domaine, l'âge de la retraite se situe entre 60 ans et 65 ans.

Q3. Quelle est la durée de la formation?

Cela dépendra de vos disponibilités pour voler. Nous recommandons au minimum 1 à 2 leçons par semaine. De cette manière, une formation pour une licence privée durera entre 9 et 12 mois. Une licence professionnelle entre 6 et 10 mois.

Q4. Dois-je retourner à l'école pour l'obtention d'une licence de pilote?

La formation pour une licence privée ou professionnelle se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.

La théorie vous pouvez la suivre auprès d'une école ou par correspondance. Détails concernant les différentes formations, consultez le catalogue « Formation » en annexe.

Q5. Je peux effectuer la formation en travaillant en même temps?

A part la formation intégrée, vous pouvez effectuer votre formation parallèlement à votre vie professionnelle.

Q6. Comment je peux m'inscrire pour une formation?

Prenez contact par téléphone ou par mail directement avec l'une de nos bases. Si vous préférez un entretien avec un de nos instructeurs, c'est volontiers que nous vous fixerons un rendez-vous.

Q7. Quelle est la meilleure période pour commencer une formation?

Vous pouvez commencer quand vous le souhaitez. Les cours sont dispensés toute l'année. Nous vous conseillons de commencer la pratique en même temps que la théorie.

Q8. Quand conseillez-vous de voler, avec quelle fréquence ?

Des cours hebdomadaires sont recommandés. Vous pouvez planifier vos rendez-vous avec l'instructeur, selon vos disponibilités.

Q9. Pour des raisons d'absence, je souhaiterais interrompre temporairement ma formation, est-ce possible ?

Ceci ne pose aucun problème. Une fois la théorie acquise, vous avez 24 mois pour effectuer la formation pratique. Cas contraire, vous devrez refaire l'examen théorique. Ces règles sont également valables pour effectuer une transition sur un autre type d'hélicoptère ou pour la formation vol de nuit.

Q10. Combien coûte une formation de pilote ?

Liste de prix : Consultez le dossier en annexe.

Q11. Est-ce que je peux changer de type d'hélicoptère durant ma formation ?

Oui, mais vous devez démontrer une expérience minimale de 35h de vol sur le type de machine utilisé lors de l'examen pratique. Nous vous conseillons de commencer votre formation par un vol d'initiation, suivi d'une discussion avec votre instructeur.

Q12. J'ai déjà une expérience aéronautique sur avion, puis-je profiter de ma formation sur avion pour devenir pilote d'hélicoptère ?

Selon le type de licence et l'expérience que vous possédez, vous pouvez comptabiliser 10% (jusqu'à un max. de 6h) de vos heures de vol à votre formation PPL-H. Vous devez également suivre les branches spécifiques aux hélicoptères.

Q13. Si je vol des hélicoptères modèle réduit, est-ce que cela peut m'aider dans ma formation de pilote d'hélicoptère ?

Vos connaissances de vol d'hélicoptère modèle réduit vous seront sûrement utiles pour votre formation théorique et pratique.

Q14. Puis-je louer l'hélicoptère une fois ma formation terminée?

Vous avez besoin d'un type rating à jour sur le type d'hélicoptère pour pouvoir louer la machine. Un contrat de location doit également être signé avec la compagnie d'hélicoptère (voir Q17). Les pilotes qui n'ont pas suivi la formation auprès de Swiss Helicopter SA, devront effectuer un vol check.

Q15. Quelle est la durée de ma licence ?

La licence est valable à vie. Vous devez avoir un type rating à jour sur la machine ainsi qu'un certificat médical valide.

Q16. Combien d'heures de vol dois-je faire par année pour maintenir ma licence ou mon Type Rating ?

Afin de pouvoir voler un type d'hélicoptère, vous avez l'obligation de voler 2 heures minimum et d'effectuer un vol avec un expert (Proficiency Check). Chaque compagnie aérienne d'hélicoptère, exigera en plus, un certain nombre d'heures de vol selon le type de machine que vous louez.

Q17. Qu'est-ce qu'un Type Rating ?

Un Type Rating est une qualification sur un type d'hélicoptère que vous devez renouveler chaque année par un Proficiency Check (Examen avec un expert).

Q18. Qu'est-ce qu'un certificat médical ?

Tous les pilotes doivent posséder un certificat d'aptitude de vol ou certificat médical en vigueur pour pouvoir voler. Il existe différents types de certificats. Pour les pilotes privés, il faut un certificat de classe 2, valable 5 ans.

Les pilotes professionnels ont des certificats de classe 1, valables 1 année.

Q19. Puis-je atterrir avec l'hélicoptère en dehors des aéroports ou aérodromes ?

Comme pilote privé, vous avez le droit d'atterrir en campagne en dessous de 1'100 m / M et en dehors des zones habitées. Les réserves naturelles, sites d'accidents, restaurants, etc. sont à éviter (voir règlement atterrissage en campagne de l'OFAC). Pour les atterrissages en dessus de 1'100 m / M, seuls les places montagne officielles sont autorisées et il faut être en possession de la formation montagne.

Q20. Est-il obligatoire d'avoir des connaissances linguistiques ?

L'anglais est très important dans l'aviation. Toutes les informations aéronautiques ainsi que la radiotéléphonie sont principalement en anglais. Pour l'obtention d'une licence professionnelle, vous devez passer un test de compétences. Ce test est à refaire tous les 4 ans. Pour l'obtention d'une licence d'hélicoptère privé, il n'est pas nécessaire d'effectuer ce test de compétences.